

## NORMES



**ISO 14001** : norme aux standards internationaux établie en 1996 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) avec pour objectif de mettre en place un système de management environnemental pour maîtriser et réduire les impacts des activités humaines sur l'environnement. Elle s'adresse aux organismes de tous types et de toutes tailles, qu'ils soient privés, sans but lucratif ou publics, et les aide à améliorer leur performance environnementale grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et à la réduction des déchets, gagnant, par là même, une valorisation de l'image de l'organisme et la confiance des parties prenantes. Première norme sur le management de l'environnement, l'**ISO 14001** est particulièrement appréciée pour son aspect opérationnel. Adoptée par plus de **250 000 utilisateurs** certifiés dans 155 pays, la **norme ISO 14001 évolue en 2015 pour prendre en compte l'évolution des marchés et des attentes de la société**. Amélioration de la performance environnementale, intégration des parties prenantes externes, priorisation des risques, définition des enjeux... la nouvelle version de la norme confirme ses **fondamentaux** mais explore de **nouvelles voies**. Les organisations auront **un délai de 3 ans** pour migrer vers la certification ISO 14001:2015. Les certificats ISO 14001:2004 seront valides jusqu'à la fin de période de transition (septembre 2018).

Principaux indicateurs pris en compte :

- ✓ pollution atmosphérique
- ✓ gestion de l'eau et des eaux usées
- ✓ gestion des déchets
- ✓ contamination du sol
- ✓ atténuation des changements climatiques
- ✓ utilisation efficace des ressources

**Perspectives GSK** : les site de Marly-le-Roi et des Ulis sont certifiés ISO 14001 et renouvellent leurs démarches de certifications selon la nouvelle norme ISO 14001 version 2015.

## CERTIFICATIONS

# BREEAM®

**BREEAM In-Use** : la certification environnementale BREEAM In-Use vise à évaluer et améliorer la performance environnementale du bâtiment pour réduire les coûts d'exploitation et optimiser la consommation d'énergie.

Le calcul de la performance environnementale des bâtiments s'appuie sur les indicateurs suivants :

- ✓ « Asset Rating » : il s'agit de la performance intrinsèque du bâtiment
- ✓ « Building Management Rating » : il s'agit de l'exploitation de l'actif immobilier
- ✓ « Organisational Rating » : il s'agit de la pratique d'utilisation (comportement des usagers notamment)

**Perspectives GSK** : le site de Marly-le-Roi a obtenu la certification BREEAM-In-Use en 2014.



**Bâtiment HQE** : certification délivrée par l'association Haute Qualité Environnementale (HQE), qui vise à réduire les impacts environnementaux des bâtiments à tous les stades du projet (conception, construction, rénovation...). La démarche HQE répond à un double objectif : améliorer le confort et la santé des usagers d'un bâtiment et limiter son impact sur l'environnement.

L'indicateur de qualité environnementale Bâtiment HQE est décliné en 4 volets :

- ✓ ECO-CONSTRUCTION : choix des procédés et produits de construction, chantier à faibles nuisances...
- ✓ ECO-GESTION : gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets...
- ✓ CONFORT : confort hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif
- ✓ SANTE : qualité sanitaire des espaces, de l'air, de l'eau.

**Perspectives GSK** : le bâtiment des Ulis est certifié HQE depuis 2010.

## LABELS



**GreenLight & GreenBuilding** : GreenLight est un programme lancé par la Commission européenne en 2000, qui vise à réduire la consommation d'énergie induite par l'éclairage. Le programme GreenBuilding, lancé par la Commission européenne en 2005, a pour objectif d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

**Perspectives GSK** : la Commission européenne a délivré le label GreenLight aux sites de Marly-le-Roi et des Ulis en 2009 et le label GreenBuilding au site de Marly-le-Roi en 2011.



**Label EPEE 2020** : le label EPEE 2020 (Entreprise Propre et Economique en Energie) est un programme indépendant visant à réduire les consommations d'énergies des entreprises industrielles, de la distribution et d'entrepôts logistiques du territoire haut-normand, en améliorant l'efficacité énergétique de leurs procédés et de leurs bâtiments.

**Perspectives GSK** : le site de production d'Evreux a obtenu ce label en 2012 pour son engagement dans un programme de réduction de sa consommation énergétique (51% d'économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012).



**Label Espaces verts écologiques (EVE) d'EcoCert** : cette certification développée en 2006 par l'organisme de certification environnementale EcoCert est la garantie d'une réelle gestion écologique des espaces verts, en adéquation avec les principes du développement durable. EcoCert impose 75 critères à respecter pour l'obtenir, notamment :

- ✓ L'absence totale d'utilisation de produits chimiques
- ✓ Une politique d'économie de l'eau et la mise en place d'un plan de réduction en fonction de la consommation
- ✓ Le respect du sol, et l'utilisation de paillage, l'apport de matières organiques, etc.
- ✓ Des actions en faveur de la biodiversité et du maintien des végétaux spontanés

**Perspectives GSK** : l'éco-certification du site de Marly-le-Roi (1<sup>er</sup> site GSK labellisé EVE et 4<sup>ème</sup> site français privé) a été renouvelée en 2014 et 2015.



**EcoProfil** : véritable carte d'identité environnementale d'un produit, l'éco-profil, également appelé étiquetage environnemental de type III, est issu de la norme ISO 14025 établie en 2006 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Il est élaboré dans le cadre d'une démarche volontaire par un industriel et vise à fournir aux consommateurs des informations standardisées sur les principaux impacts environnementaux du cycle de vie d'un produit.

Les éco-profil se présentent souvent sous la forme de diagrammes récapitulant des indicateurs clés des performances environnementales du produit :

- ✓ émissions de gaz à effet de serre
- ✓ consommation de ressources
- ✓ CO<sub>2</sub>, déchets...

**Perspectives GSK** : le site de Marly-le-Roi a fait l'objet d'une ré-évaluation EcoProfil en 2013.